



CONFEMEN infos

JUIN 2007

n° 12

Editorial



A peine sortis de la réunion du groupe de travail (GT) dont les participants se sont félicités aussi bien de la parfaite organisation que de la qualité du travail fourni, nos regards se sont tournés vers Dakar (Sénégal) et Lomé (Togo) qui vont accueillir deux événements de grande importance pour notre institution : les *Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale dans les pays francophones d'Afrique* prévues à la mi-octobre 2007 et la *réunion des ministres des Etats et gouvernements membres du Bureau de la CONFEMEN*, qui se tiendra en début novembre de la même année.

Les Journées de réflexion sur le thème de la 48^e session ministérielle de la CONFEMEN, il y a une décennie à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) et dont les résultats ont fait l'objet d'un document de réflexion et d'orientation, expriment la volonté de notre institution, de donner un nouvel élan à cette synergie des efforts des acteurs de l'éducation. De tous les acteurs sans exception : institutionnels de ministères de l'éducation, syndicalistes et parents d'élèves de près d'une trentaine de pays d'Afrique, représentants d'institutions partenaires, etc. vont se réunir pour remonter ensemble le chemin parcouru, apprécier ce qui a pu être réalisé et consolidé ici et là, analyser les processus pour y relever les faiblesses et les insuffisances, mais également noter les cas de bonnes pratiques afin d'en faire la promotion. Organisées sur le modèle des Assises francophones de la gestion scolaire, les journées de réflexion vont être ponctuées d'une conférence générale introductive, d'exposés de cadrage et d'études de cas de pays participants, permettant non seulement de dégager une vision globale de ce concept-clé pour l'amélioration de l'accès à l'école et de la qualité de l'éducation, mais surtout d'en vérifier la pratique sur la réalité du terrain et de tracer de nouvelles perspectives. Regroupant des Etats qui ont très tôt manifesté leur volonté de mener ensemble la réflexion et d'agir de concert en vue de dégager les voies et moyens appropriés de relever les défis d'éducation qui se posent avec acuité dans l'espace francophone, la CONFEMEN représente le symbole même de cette dynamique partenariale.

Les résultats de ces Journées de réflexion, à l'instar d'autres activités menées au cours de l'année 2007, feront l'objet d'une présentation aux ministres du Bureau lors de leur réunion de Lomé en novembre prochain. A l'occasion, nous nous pencherons également sur les dossiers importants de l'heure, en particulier le projet de document de travail sur l'enseignement secondaire, thème de la 53^e session ministérielle prévue au Canada Nouveau-Brunswick en juin 2008.

Mme Adiza HIMA
Secrétaire Générale



Jeunes élèves du Burkina-Faso

Sommaire

- 01 Editorial
- 02 Réunion du groupe de travail des Correspondants nationaux
- 06 Atelier de restitution à Cotonou
- 09 Débat sur les réformes éducatives
- 12 Visites de courtoisie

Réunion du groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux de la CONFEMEN

La réunion du groupe de travail des correspondantes et correspondants nationaux, membres du Bureau de la CONFEMEN s'est tenue du 25 au 29 juin 2007 à Mbodiène (Sénégal). Nous vous en restituons ici le compte-rendu.

Dimanche 24 juin 2007, Une trentaine de personnes (des membres du Secrétariat Technique Permanent (STP) et des Correspondants nationaux (CN) de la CONFEMEN) arrivent en fin de journée à l'Hôtel Laguna Beach Club de Mbodiène (Sénégal), à une centaine de kilomètres de Dakar. C'est là que doit se tenir la réunion du groupe de travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux (CN) membres du Bureau de la Conférence des Ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN). Après le chaleureux accueil de l'hôtel, l'équipe du STP, aidée du personnel de l'hôtel, s'est rapidement employée à installer et à essayer pour une ultime fois le matériel de travail. Activité de routine certes, mais qui demande beaucoup de minutie et de tact. Anticiper sur les besoins des participants à la réunion : tel est l'objectif visé par une organisation qui n'a rien laissé au hasard et dans laquelle l'esprit d'équipe a nettement prévalu tout au long du séjour à Mbodiène.

Lundi 25 juin 2007, à neuf heures. C'est l'heure programmée pour le début de la cérémonie d'ouverture officielle de la réunion qui sera ponctuée par trois interventions. D'abord, le mot de bienvenue de Mme HIMA Adiza, Secrétaire Générale de la CONFEMEN, qui a rappelé que la CONFEMEN est un cadre de concertation et que



Une vue de la salle lors de la cérémonie d'ouverture

l'une des missions dévolues au Secrétariat Technique Permanent (STP) est de créer les conditions d'un partage d'expériences entre les pays sur des questions d'intérêt commun. C'est particulièrement, dit-elle, le cas de certaines thématiques majeures telles que les réformes éducatives entreprises dans certains pays et à propos desquelles cinq CN ont échangé au cours d'un débat organisé en marge des travaux. Ensuite, l'allocation du représentant du Directeur de l'Éducation et de la Formation de l'OIF, Monsieur Emmanuel Locha MATEO, a indiqué que le rôle d'instance d'orientation que joue la CONFEMEN «revêt aujourd'hui, dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de la programmation issue

du Sommet de Ouagadougou et enrichie par les apports du Sommet de Bucarest, une dimension sans doute inégalée dans l'histoire de nos deux institutions. Car, si ces dernières années, nous avons tous salué l'entente cordiale, la parfaite harmonie, l'excellente collaboration entre la CONFEMEN et l'OIF, jamais, me semble-t-il, cette connivence ne s'est incarnée avec autant de force qu'aujourd'hui dans les lignes mêmes de la programmation». Enfin, dans son allocution d'ouverture, M. Joseph Pierre NDIAYE, Directeur de Cabinet et représentant du Ministre de l'Éducation, a félicité le STP pour les efforts fournis ces dernières années en vue de donner à la CONFEMEN la crédibilité nécessaire à son envergure. Parlant de la thématique retenue

pour la 53^e session ministérielle prévue au Canada Nouveau-Brunswick en 2008, M. NDIAYE a souligné que la CONFEMEN fait ainsi montre «d'un grand esprit d'anticipation si l'on sait que les efforts jusqu'ici entrepris en faveur de l'EPT se posent comme autant de défis pour les niveaux post-primaires».

Après les différentes allocutions, les travaux furent suspendus pour un petit moment de détente au cours duquel la Secrétaire Générale de la CONFEMEN, Mme HIMA Adiza a accordé un bref entretien à la presse sénégalaise en vue de donner des précisions sur les tenants et les aboutissants de cette réunion. A la reprise des travaux, rappelant les principaux objectifs assignés à la réunion et

explicitant les résultats qui en sont attendus, Mme HIMA a notamment indiqué que la réunion du groupe de travail a pour objets essentiels le suivi des décisions de la 52^e session ministérielle et la préparation de la prochaine réunion du Bureau qui se tiendra à Lomé (Togo) au mois de novembre 2007. Passons outre les étapes de la constitution du bureau de séance et l'adoption du calendrier et de l'ordre du jour commenté de la réunion. Deux communications vont occuper les plages horaires de la

HIMA a présenté le bilan des activités selon les trois axes du plan de relance. Elle a notamment noté les efforts réalisés dans les domaines de la communication, du renforcement des partenariats fonctionnels ainsi que de la promotion de la Francophonie. Du débat consécutif à cette présentation, il ressort l'appréciation très positive de l'action de la Secrétaire Générale et de toute l'équipe du Secrétariat Technique Permanent (STP) tendant à faire de la CONFEMEN «une organisation crédible, dy-

Les interventions des CN ont aussi porté sur le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) dont ils ont bien accueilli l'initiative de coupler les ateliers de restitution des résultats de ses études avec les revues sectorielles des pays. Une idée géniale qui a abouti à une proposition des CN visant à obtenir une participation systématique du STP à toutes les revues sectorielles. La conviction est que les documents de référence et autres travaux de la CONFEMEN seront sans aucun doute des éléments permettant d'enrichir la réflexion au niveau des Etats. Unique programme francophone permettant une comparaison internationale des acquisitions scolaires et fournissant des informations sur les facteurs qui favorisent la qualité de ces acquisitions, le PASEC doit incontestablement poursuivre sa mission tout en se modernisant et en s'orientant résolument vers les efforts internationaux de standardisation du suivi de la qualité des acquisitions scolaires. C'est en ce sens que les CN membres du Bureau recommandent, entre autres, un soutien renouvelé au programme en tant qu'outil commun de production de données empiriques sur la qualité de l'éducation, sur la base d'une participation volontaire des pays.

La deuxième communication portait sur le comité de suivi OIF/CONFEMEN. Instauré depuis la 50^e session de Ouagadougou (Burkina Faso) comme principe incontournable de partenariat, ce comité de suivi permet de faire le point sur l'état de la coopération entre l'instance politique et l'opérateur principal en éducation.

Mais il permet surtout de conseiller les responsables de l'OIF sur la traduction la plus adaptée des recommandations politiques issues des sessions ministérielles. Quatre grands aspects ont ponctué l'intervention de M. MATEO. Il s'agit en particulier de l'état de l'exécution de la programmation 2006-2009 en matière d'éducation dont la référence est le Cadre stratégique décennal de la Francophonie et qui a pour mission d'appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche. M. MATEO a informé les CN des résultats enregistrés dans le cadre des différents dossiers attendus dont celui du projet d'appui aux politiques nationales en matière de genre et de curricula. Il a indiqué que la réflexion menée par l'OIF a privilégié une approche holistique de la question et a permis de formuler des principes généraux pour une prise en compte effective de la dimension «genre» dans les politiques nationales. En outre, la dynamique créée autour de l'organisation des tables rondes sur le financement de l'éducation a permis la présentation de recommandations spécifiques, la mise en place d'un dispositif de suivi des rencontres ainsi que la mobilisation des partenaires techniques et financiers. Le programme d'amélioration des systèmes d'éducation et de formation en matière d'insertion sociale et professionnelle a d'ailleurs fait l'objet d'une évaluation rétrospective à l'issue de laquelle les évaluateurs ont formulé un scénario de poursuite des activités assorti toutefois de certains infléchissements. Une bonne douzaine de recommandations ont été faites à l'endroit de



La table de séance lors de la cérémonie d'ouverture

journée du lundi : celle de Mme HIMA sur le bilan des activités de la CONFEMEN au titre de l'année 2006 et celle de M. Emmanuel Locha MATEO, représentant du Directeur de l'Éducation et de la Formation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Auparavant, la présidente de la réunion, Mme Maïguizo Rakiatou ZADA, Correspondante nationale de la CONFEMEN au Niger, a livré à l'assistance le contenu d'un message du Président en exercice qui a tenu à adresser au GT ses encouragements et son soutien. Combinant dans une synthèse les actions entreprises en 2006 avec le relevé des activités engagées en 2007, Mme

namique, reconnue et occupant pleinement sa place dans le concert international». Le rapport de la réunion précise en particulier que «les progrès très sensibles réalisés en matière de communication et d'information doivent être soulignés, même si une réflexion pour mieux faire connaître la CONFEMEN auprès des enseignants pourrait sans doute être engagée». 2010 marquera un événement majeur dans la vie de la CONFEMEN. Cette année coïncide avec les 50 ans de son existence. A cinq ans de la fin du processus de Dakar et des objectifs du Millénaire, cette échéance sera un rendez-vous que la CONFEMEN envisage d'honorer avec le plus grand éclat.



Photo de famille des participants à la réunion du groupe de travail

bon suivi de ses actions en inscrivant dès le lancement d'un projet, une mesure d'impact et une définition des résultats attendus.

Mardi 26 juin 2007.

Les travaux reprennent ce mardi matin avec comme seul document à l'ordre du jour le projet de document de réflexion et d'orientation sur l'évaluation des systèmes éducatifs. Après la présentation du document, il se dégage des constats faits que des améliorations substantielles ont certes été notées par rapport à la première version du document. Le GT a toutefois estimé nécessaire de le restructurer afin de le conformer à un document d'orientation politique de la CONFEMEN. Dans la même optique, les participants au GT ont examiné le projet de cahier des charges du Comité de pilotage et d'expertise pour la mise en place de dispositifs nationaux d'évaluation. Un projet qui a reçu un accueil favorable de la part des CN qui ont apporté des précisions sur la composition du comité. Il est demandé à la Secrétaire Générale de transmettre ce document à l'OIF qui est chargée de la mise place du comité.

née précédente, celle du mercredi fut entièrement consacrée à un point, soit le projet de structure du document de travail de la 53^e session ministérielle prévue au Canada Nouveau-Brunswick en 2008 et dont le thème est «l'enseignement secondaire, quelles perspectives?». Le document a été bien apprécié par les CN qui estiment qu'il s'agit là d'une bonne base de travail pour un document d'aide au débat ministériel. Les débats engagés autour de ce projet ont fait émerger de nouveaux paramètres devant être pris en compte, notamment la nécessité de garder ce document ouvert et comportant suffisamment d'éléments susceptibles de favoriser les échanges et les discussions lors de la prochaine réunion du Bureau et de la session ministérielle. C'est dans cette optique qu'il a été suggéré au STP d'intégrer ou tout au moins de développer davantage certains aspects précis, tels la dimension éthique et celle de la citoyenneté.

Jeudi 28 juin 2007. Le calendrier comporte cette fois trois documents. Mais seuls les deux seront finalement présentés. Le troisième, pour une question de

temps, sera différé au lendemain. Le premier document est relatif aux résultats des études du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC). La présentation des résultats des dernières campagnes d'évaluations, notamment de Madagascar, du Tchad, du Bénin, du Cameroun, de la Mauritanie et de la Guinée, a fait ressortir, à travers une analyse de ces résultats, les grandes caractéristiques de chaque système étudié ainsi que les leçons tirées. Des questions d'éclaircissement ont par la suite permis de lever certaines ambiguïtés, améliorant ainsi la compréhension des CN sur des aspects tels que les échelles de réussite et les pourcentages très faibles obtenus par les élèves, l'adéquation entre les tests et les curricula ou encore l'importance des comparaisons internationales.

Précisément sur la question de la sélection des pays candidats à une étude du PASEC, Mme HIMA a expliqué les principes et le processus en vigueur. La condition fondamentale à remplir étant d'être à jour dans le paiement de ses cotisations statutaires, le GT a demandé à la Secrétaire Générale de faire une note technique à soumettre à l'appréciation des ministres du Bureau en novembre prochain à Lomé.

Le deuxième document de la journée est le plan de communication de la CONFEMEN qui a obtenu l'adhésion des CN et dont les échanges ont permis aux participants de partager certaines préoccupations qui mériteraient d'être prises en compte et de faire des suggestions et propositions d'amélioration. Dans la foulée des échanges consécutifs à la présentation du

plan de communication qui a été fort apprécié, les CN ont exprimé leur enthousiasme de voir enfin l'aboutissement du processus de rénovation du site Internet qui est actuellement en cours de construction.

En marge du GT dont les travaux tendent vers la fin, le STP a organisé, parallèlement à la sortie culturelle sur l'île aux coquillages, un débat sur les **réformes éducatives**. Ce débat, qui a regroupé cinq CN représentant les cinq aires géographiques que couvre l'institution, s'inscrit dans le droit fil du mandat de la CONFEMEN qui consiste notamment à nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération.

Ce débat, animé par deux journalistes choisis pour l'intérêt qu'ils ont pour les questions d'éducation en francophonie, en l'occurrence Abdoulaye THIAM, correspondant de *Africa n°1* et Directeur-fondateur de *Vision francophone*, et Daouda MANE du quotidien sénégalais *Le Soleil*, a été entièrement filmé en vue de la réalisation d'un DVD qui sera largement diffusé dans les Etats et gouvernements membres ainsi qu'après de nos partenaires. La diffusion du DVD permettra ainsi un large partage des nouvelles approches éducatives. Cette démarche permettra surtout à d'autres acteurs de l'éducation d'enrichir leur capital de connaissances et d'expériences des pays francophones pour le plus grand bénéfice des systèmes éducatifs.

Vendredi 29 juin 2007.

Dernière journée de la réunion, les participants ont planché sur le document de stratégie de communication intitulé «Contribution de la CONFEMEN au dialo-

gue politique en éducation». Ce dernier s'inscrit dans la perspective d'accompagner les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux de la gestion scolaire en leur proposant quelques pistes de stratégies de communication en éducation. En début d'après-midi, les CN ont travaillé sur les préparatifs de la réunion du Bureau de novembre prochain. Suite aux présentations successives de M. Ayayi APELETE du Togo et de Mme HIMA, les CN ont accepté le projet d'agenda formulé par le STP, mais ont néanmoins demandé de réinscrire l'examen des documents sur l'évaluation et sur les stratégies de communication à la réunion des CN.

A la fin de la réunion qui a enregistré quelques discours, notamment celui de Mme HIMA qui a renouvelé aux CN la gratitude du STP pour la disponibilité qui n'a

jamais été prise en défaut, les participants à Mbodiène 2007 ont repris le chemin du retour à Dakar, puis de leurs pays d'origine, Liban, Maurice, etc. En attendant les journées de réflexion sur la dynamique partenariale et la réunion des ministres membres du Bureau de la CONFEMEN.

Agenda :

Oct. 2007 :
Journées de réflexion sur la pratique de la

dynamique partenariale

Nov. 2007 :
Réunion des Ministres, membres du Bureau de la CONFEMEN

Prix des cinq continents de la Francophonie

Retenus parmi 121 romans reçus, les 10 ouvrages concourant à la 6^e édition du Prix des cinq continents de la Francophonie ont été présélectionnés par les représentants des 4 comités de lecture.

Le Prix, qui récompense tous les ans un roman d'expression française, sera décerné à Paris le 26 septembre, puis remis le 18 octobre 2007 à Bruxelles (Belgique) à l'occasion de la Fureur de lire (17-21 octobre). Il est doté de 10 000 euros.

Voici les dix (10) romans retenus pour la compétition finale :

- *Le ciel sans détours*, Editions Gallimard, de Kébir M. Ammi (France) ;
- *Les ensauvagés*, Editions XYZ, de Jean-Pierre April (Canada-Québec) ;
- *Tes yeux bleus occupent mon esprit*, Editions Elyzad, de Djilali Bencheikh (Tunisie) ;
- *Par une nuit où la lune ne s'est pas levée*, Editions Gallimard, de Dai Sijie (France) ;
- *Contours du jour qui vient*, Editions Plon, de Léonora Miano (France) ;
- *Mon cœur à l'étroit*, Editions Gallimard, de Marie Ndiaye (France) ;
- *La promesse faite à ma sœur*, Editions Les Impressions nouvelles, de Joseph Ndwaniye (Belgique) ;
- *Butterfly II*, Editions Actes Sud, de Eric Nonn (France) ;
- *Le cœur des enfants léopards*, Editions Actes Sud, de Wilfried N'Sonde (France) ;
- *Ansent de Bagdad*, Editions La Table Ronde, de Jean-Claude Pirote (France).

Relance du sport scolaire

Réunion de concertation des présidents de fédérations et responsables du sport scolaire

Une réunion de concertation a regroupé du 25 au 29 juin 2007 à Nouakchott (Mauritanie), sous l'égide de la Conférence des Ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage (CONFESJES), des présidents de Fédérations et des responsables de sport scolaire. Y avaient pris part le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, le Tchad, le Togo, la Tunisie ainsi que les délégués de la Fédération internationale de l'athlétisme (IAAF), de la CONFESJES elle-même et de la CONFEMEN qui y était représentée par Voahangy RAHELIMANANTSOA, Conseillère technique au Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC). L'objectif de la réunion était de réfléchir sur la relance du sport scolaire dans les Etats et gouvernements membres. Le constat ayant été fait que le sport scolaire ne joue plus son rôle de «vivier du sport civil et de la pratique nationale du sport de haut niveau». La CONFEMEN a, entre autres, assuré l'introduction du débat relatif aux choix politiques en matière de sport scolaire pour les pays membres de la CONFESJES. Dans son intervention, Mme RAHELIMANANTSOA a essentiellement présenté les rôles et les enjeux du sport pratiqué dans le cadre de la discipline éducation physique et dans le cadre des associations sportives, de l'éducation des élèves en général et de leur réussite scolaire en particulier. Cette présentation a permis aux participants, dans leurs échanges et discussions, de cerner l'importance du sport scolaire dans sa contribution pour la réussite de l'éducation des enfants et aussi son importance en tant que base de l'émergence des élites sportives.

A l'issue des débats thématiques, des propositions ont été formulées par l'ensemble des participants. Plus particulièrement, en ce qui concerne le choix politique en matière de sport scolaire dont le débat a été introduit par la représentante de la CONFEMEN, trois choix possibles ont été retenus à savoir le sport de masse, le sport d'élites et le sport scolaire en tant que valeurs éducatives.

Une proposition de réunir les pays membres avec les partenaires a été également avancée et retenue par l'ensemble des participants. Il s'agit d'une réunion s'inscrivant toujours dans la relance du sport scolaire et qui aura pour objet la concertation entre les ministres et les partenaires sur les propositions issues de la réunion de Nouakchott relatives aux différents débats thématiques à savoir le choix politique en matière de sport scolaire, la question de tutelle, le statut des fédérations du sport scolaire, la valorisation des ressources matérielles et humaines et le partenariat avec le mouvement sportif. Les propositions constitueront en quelque sorte d'outils harmonisés qu'on met à la disposition des pays membres pour les aider dans la relance du sport scolaire. Il appartient à chaque pays de se positionner par rapport aux différentes propositions en fonction des priorités et politiques gouvernementales en matière de sport en général, et du sport scolaire en particulier.

Atelier de restitution

Evaluation de la qualité de l'enseignement primaire au Bénin

L'évaluation-diagnostique sur la qualité de l'éducation de base au Bénin a pris fin en juin dernier avec l'atelier de restitution des résultats qui s'est tenu les 21 et 22 juin 2007 à Cotonou.



La table de séance lors de la cérémonie d'ouverture

La salle de conférence de la Direction des Archives Nationales à Porto-Novo (Bénin) a abrité les 21 et 22 juin 2007, l'atelier de restitution des résultats de l'évaluation de la qualité de l'enseignement primaire au Bénin. Organisé conjointement par le Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (MEPALN), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le Secrétariat Technique Permanent de la Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), cet atelier avait pour objectifs :

- la présentation, aux différents acteurs du système éducatif, des résultats issus de l'évaluation menée au cours de l'année scolaire 2004-2005 dans les classes de 2^e et de 5^e années, sur un échantillon national de 150 écoles primaires ;

- l'organisation de la réflexion autour de ces résultats ;
- la formulation de recommandations susceptibles de corriger les différentes situations observées à travers l'évaluation.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier s'est déroulée sous la Présidence de Monsieur Gabriel BOKO, Directeur de Cabinet, représentant des Ministres en charge des enseignements primaire et secondaire. Trois allocutions ont marqué cette cérémonie d'ouverture. D'abord, ce fut celle du correspondant national de la CONFEMEN qui a souhaité la bienvenue aux participants avant de présenter les différentes étapes ayant abouti à la réalisation de l'évaluation. Ensuite, Mme Voahangy RAHELIMANANTSOA, représentante de la Secrétaire Générale, Madame Adiza HIMA, a exprimé, dans son allocution, toute la reconnaissance de la CONFEMEN aux

autorités en charge de l'enseignement primaire au Bénin et a précisé qu'en dépit des progrès enregistrés dans le domaine de l'éducation, la réalisation de la qualité dans l'enseignement primaire demeure une préoccupation. C'est donc pour répondre à ce souci majeur des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage que la CONFEMEN, devait-elle ajouter, a créé le Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs (PASEC) afin qu'il serve d'outil de pilotage de la qualité de l'éducation. Elle a aussi affirmé sa conviction que la restitution des résultats de l'évaluation de l'enseignement primaire menée au Bénin, ainsi que les échanges qui vont en découler, permettront sans aucun doute de faire des recommandations pertinentes qui contribueront à relever les défis identifiés. Enfin, dans son discours d'ouverture, le Directeur de Cabinet du Ministre des Enseignements Primaires, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (MEPALN) a renouvelé, au nom de la Ministre, la gratitude de son pays à l'endroit de la CONFEMEN pour tous les efforts fournis dans le cadre du pilotage et de l'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs. Tout en reconnaissant qu'au plan national d'énormes progrès ont été réalisés en ce qui concerne

l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation, il a exhorté les participants à analyser avec beaucoup d'objectivité les résultats issus de l'enquête du PASEC afin de chercher les solutions appropriées aux problèmes qui minent le système éducatif béninois.

Les travaux de la première journée ont débuté par la présentation de trois communications suivies de débats et de travaux de groupe. La première communication présentée par Madame Lucie GRILLET, Conseillère Technique au PASEC a pour thème : «la CONFEMEN et la méthodologie du PASEC». Dans sa présentation, elle a amplement informé les participants sur les rôles et missions de la CONFEMEN, les objectifs, les activités et la méthodologie du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs (PASEC). La deuxième communication a été faite par Monsieur Marcellin SOTOHOU, membre de l'équipe nationale du PASEC et a porté sur «le processus de l'évaluation du PASEC menée au Bénin». Dans sa présentation, il a passé en revue les différentes étapes du déroulement de l'opération qui comporte entre autres, la demande du pays, la signature de la convention, la mise sur pied de l'équipe du pays, l'élaboration du budget,

l'adaptation des instruments au contexte national, l'échantillonnage, la formation des enquêteurs, l'administration des tests, l'élaboration des masques de saisie, le traitement et l'analyse des données, la rédaction du rapport et la restitution en cours des résultats. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce processus, notamment liées à la grève des enseignants, à la perte de certaines écoles et de certains élèves, ont été également évoquées. La troisième communication portant sur « les principaux résultats de l'évaluation PASEC au Bénin » a été présentée par Monsieur François HOUEDO, Inspecteur de l'enseignement du premier degré et membre de l'équipe nationale du PASEC. Son exposé a tourné autour de cinq points principaux à savoir :

- l'appréciation de la qualité de l'enseignement primaire ;
- l'efficacité de l'enseignement primaire au Bénin ;
- l'efficacité interne du système d'enseignement primaire au Bénin ;
- les variables pour comprendre l'effet de l'environnement extrascolaire ;
- les variables pour comprendre l'effet de l'environnement scolaire.

Dans sa communication, M. HOUEDO a fait part de quelques résultats. Il a ainsi noté à propos de la qualité de l'enseignement primaire que parmi les pays africains ayant fait l'objet de l'évaluation (Madagascar, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal et Tchad), le Bénin affiche un score

relativement faible en français et en mathématiques. Les domaines où les difficultés sont très prononcées sont la *compréhension du texte en français* et la *résolution de problèmes en mathématiques* au CP, la *conjugaison* et la *grammaire en français* et la *géométrie et la résolution de problèmes en mathématiques* au CM1. Il a en outre souligné qu'en matière d'accès à l'éducation, on constate que le Bénin remporte un score de près de 60%, ce qui le place au 2^e rang après la Mauritanie, mais qu'en matière de qualité, il se retrouve derrière, avec un score inférieur à 20 % d'élèves ayant réalisé de bonnes performances. En ce qui



Photo de famille à l'atelier de restitution à Cotonou

concerne l'efficacité interne du système éducatif béninois, il apparaît que lorsqu'on observe la relation entre coût unitaire et score final ajusté au CM1, un grand nombre d'écoles au Bénin se caractérisent par un score faible avec un coût élevé. Cette situation pose le problème de la promotion d'une éducation de qualité à coût réduit. A propos de l'effet des variables de l'environnement extrascolaire, deux aspects sont retenus : le genre apparaît

et la prise régulière de repas. Le premier (le genre de l'élève) est préoccupant et mérite une attention particulière dans la mesure où le fait d'être une fille pénalise l'élève dans les acquisitions scolaires en cours d'année. Au CP notamment, les garçons sont en avance sur les filles en mathématiques, et au CM1, les inégalités sont observées dans les deux disciplines (mathématiques et français). Le second aspect (la prise régulière de repas) est tout autant déterminant, car il a un effet positif sur les acquis en cours d'année des élèves du CM1. Sur l'effet des variables extrascolaires, M. HOUEDO relève pas moins de six aspects :

- l'absentéisme des enseignants se révèle néfaste sur les acquis des élèves en cours d'année, principalement au CP ;
- la dotation en manuel de mathématiques n'a pas les effets attendus sur les acquisitions en cours d'année des élèves de CP et de CM1. Toutefois, tant au CP qu'au CM1, la réduction du nombre d'élèves par manuel de français, affecte positivement les acquis en cours d'année.
- le genre apparaît

comme une caractéristique affectant les acquis en cours d'année scolaire. Les femmes font davantage progresser les élèves en début de cycle que leurs collègues de sexe masculin. Par contre, en fin de cycle, la tendance est inversée.

- les analyses montrent un effet net positif et significatif sur les acquisitions des élèves en cours d'année du fait d'être dans une école privée ;
- l'avantage de l'éducation préscolaire pour l'apprentissage ultérieur des élèves n'a pas été observé ;
- le redoublement a une influence négative sur les acquis des élèves de CM1 en mathématiques uniquement.

Des débats consécutifs à l'ensemble des trois communications, on peut retenir en substance que les préoccupations portent sur :

- le contexte national dans lequel s'est déroulé l'évaluation, à savoir la grève des enseignants ;
- la comparaison des résultats entre pays n'utilisant pas la même approche pédagogique ;
- l'application du même instrument à des pays n'utilisant pas la même approche pédagogique ;
- la conformité de l'instrument utilisé pour le test par rapport aux programmes et approche pédagogique nationaux ;
- le profil des enseignants des classes évaluées par rapport aux résultats ;
- la divergence d'opinion sur les compétences de base telles que l'écriture, la lecture et le calcul ;
- la multiplicité des éva-

valuations menées au Bénin et dont les résultats sont restés sans suite ;

- l'apport de la CONFEMEN dans la mise en œuvre des recommandations issues de la restitution des résultats de l'évaluation, etc.

Trois groupes de travail ont été mis en place et ont travaillé sur les différents points issus des résultats de l'évaluation et les préoccupations exprimées au cours des débats. Le premier groupe a eu à réfléchir par rapport aux interrogations suivantes: comment expliquer l'effet négatif prononcé du redoublement, uniquement au CM1, mais pas au CP? Le phénomène du redoublement est-il utile? Si oui, dans quel domaine ? Comment expliquer que la présence des manuels de mathématiques n'ait pas d'effets significatifs sur les apprentissages des élèves? Les trois compétences évaluées par le PASEC peuvent-

elles être prises en compte dans l'approche par compétence (APC) au Bénin ?

Le deuxième groupe s'est penché sur les questions suivantes : comment certaines écoles mobilisant peu de ressources atteignent-elles les mêmes résultats que d'autres qui ont beaucoup investi? Comment expliquer l'avantage de résultats qu'ont les écoles privées par rapport aux écoles publiques? Si plusieurs évaluations à l'instar de celle menée par le PASEC ont révélé des insuffisances du système éducatif, comment expliquer la persistance des mêmes phénomènes?

Quant au troisième groupe, il a réfléchi sur les préoccupations suivantes : comment expliquer que le genre de l'enseignant ait de l'influence sur les acquis des élèves? Comment expliquer que le fait d'être une fille pénalise l'élève dans l'apprentis-

sage ? Les garçons acquièrent mieux les compétences que les filles au CP et au CM1. Comment expliquer qu'il y ait une différence dans les acquis selon le genre ? Comment se fait-il que l'effet du profil de l'enseignant ne soit pas observé (niveau d'études, diplômes professionnels, ancienneté)?

Des approches d'explications ont été apportées aux différentes interrogations et des recommandations appropriées ont été formulées à l'endroit des différents acteurs concernés. Parmi les recommandations de l'atelier, les participants ont notamment demandé qu'il soit établi une communication entre parents, en particulier ceux des élèves présentant des difficultés, et l'enseignant ou le directeur de l'école pour trouver des solutions adéquates.

Il faut noter que la cérémonie de clôture s'est effectuée sous la prési-

dence de Monsieur Nestor EZIN, Coordonnateur National du PASEC, représentant les Ministres en charge des enseignements primaire et secondaire.

Ont pris part à l'atelier, les membres du Cabinet du Ministre, les Directeurs Techniques et Centraux, les Conseillers Techniques du PASEC, les membres de l'équipe nationale PASEC, les concepteurs de programmes, les Chefs des Circonscriptions Scolaires, les Conseillers Pédagogiques, les cadres de la Direction de l'Inspection Pédagogique, les Directeurs et enseignants de 2^e et 5^e années des écoles ayant fait l'objet de l'évaluation, les administrateurs du test, les représentants des Parents d'Elèves et des Organisations syndicales et les partenaires techniques et financiers du système éducatif.

Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2007 : Un bon départ

L'édition 2007 du rapport mondial de suivi sur l'Éducation Pour Tous (EPT) *Éducation et protection de la petite enfance*, mentionne que «malgré des progrès d'ensemble continus dans le monde pour ce qui est de l'enseignement primaire, y compris pour les filles, trop d'enfants ne sont pas scolarisés, abandonnent l'école précocement ou ne réussissent pas à satisfaire à des normes d'apprentissage minimales ; en négligeant les interconnexions entre éducation de la petite enfance, enseignement primaire, enseignement secondaire et alphabétisation des adultes, les pays laissent passer des possibilités d'améliorer l'éducation de base sous tous ses aspects et, du même coup, les perspectives des enfants, des jeunes et des adultes partout dans le monde». Entre autres points majeurs de ce rapport, il est notamment noté, au titre des progrès accomplis vers les objectifs, le développement continu de l'enseignement primaire (les effectifs du primaire ont, entre 1999 et 2004, enregistré leur progression la plus rapide dans deux des trois régions les plus éloignées de l'objectif de l'enseignement primaire universel, soit 27% en Afrique subsaharienne et 19% en Asie du Sud et de l'Ouest, mais seulement 6% dans les États arabes). Si des progrès sont réalisés en matière de réduction du nombre d'enfants non scolarisés (ce nombre a diminué d'environ 21 millions entre 1999 et 2004), par contre, il faut observer que ces enfants représentent encore 77 millions dans le monde, dont plus des trois quarts sont recensés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest. Le rapport relève en outre qu'il n'y a pas assez d'enseignants qualifiés et motivés pour atteindre les objectifs de l'EPT et que l'Afrique subsaharienne a besoin de recruter 1,6 million de nouveaux enseignants d'ici à 2015. A pro-



pos de l'enseignement secondaire sur lequel la CONFEMEN va se pencher lors de sa 53^e session ministérielle (Canada Nouveau Brunswick, juin 2008), le rapport indique une intensification spectaculaire des pressions venant du primaire et dont la conséquence immédiate prévisible est l'insuffisance du nombre de places au secondaire.

Au plan du financement et de l'aide, le rapport mentionne que l'aide totale à l'éducation de base a presque doublé (1,8 à 3,4 milliards de dollars EU en prix de 2003) entre 2000 et 2004 dans les pays à faible revenu. Mais, sa part dans l'aide au secteur de l'éducation dans son ensemble est restée constante (54%) et la moitié de tous les donateurs bilatéraux allouent au moins la moitié de leur aide à l'éducation. En terme de déficit de financement, les besoins de financement externe de l'EPT (y compris l'alphabétisation des adultes et l'éducation et protection de la petite enfance) sont actuellement estimés à 11 milliards de dollars par an, soit plus de trois fois le niveau actuel des financements et probablement le double des financements qui seront disponibles d'ici à 2010.

Enfin, le rapport 2007, privilégiant l'aspect holistique dans sa définition de l'Éducation et protection de la petite enfance (EPPE), estime que «l'EPPE favorise la survie, la croissance, le développement et l'apprentissage des enfants – y compris la santé, la nutrition et l'hygiène, et le développement cognitif, social, physique et affectif – de la naissance à l'entrée à l'école primaire dans des cadres formels, informels et non formels». Le rapport aborde également les raisons pour lesquelles l'EPPE est importante, les tendances actuelles dans le monde, les programmes jugés efficaces ainsi que les conditions à réunir pour atteindre l'objectif de l'EPPE.

Source : rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2007

Débat sur les réformes éducatives

Un débat sur les réformes éducatives a réuni pendant deux heures d'horloge cinq Correspondants nationaux (CN) autour de deux journalistes. C'était en marge des travaux de la réunion des CN membres du Bureau de la CONFEMEN qui s'est tenue en fin juin 2007 à Mbodiène (Sénégal). Nous vous restituons ici la quintessence de ce débat qui aura été particulièrement riche et dont nous mettons à votre disposition l'intégralité sur le site Internet de la CONFEMEN.

Conduit par Daouda MANE du quotidien *Le Soleil* et Abdoulaye THIAM de *Africa N°1* et *Vision francophone*, le débat a réuni les CN du Liban, du Sénégal, de Maurice, du Canada Québec et de la Communauté française de Belgique. Deux thèmes ont constitué le menu des échanges : d'une part *curricula, langues nationales et performances des systèmes éducatifs* ; d'autre part, *processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques éducatives*. Au total, une dizaine de questions ont ponctué les deux heures consacrées à ce débat. Après le propos introductif de Abdoulaye THIAM, le débat débute par le rappel des deux grands axes définis par la CONFEMEN et devant être privilégiés dans le cadre des réformes éducatives, en l'occurrence *l'accroissement de l'accès et de l'équité et l'amélioration de la qualité et de la pertinence des apprentissages*.

Des curricula, des langues nationales et des performances des systèmes éducatifs

En introduction à ce thème consacré aux curricula, aux langues nationales et aux performances des systèmes éducatifs, Mme HIMA Adiza, Secrétaire Générale, a souligné que la CONFEMEN a très tôt recommandé aux pays de s'engager, non pas dans des réformes portant sur quel-



Une vue globale des participants au débat

ques pans, mais plutôt dans une véritable refondation de leurs systèmes éducatifs visant à la fois à améliorer de manière substantielle le taux de scolarisation, à assurer l'accessibilité et l'accès à l'éducation, mais surtout à assurer une éducation pertinente et de qualité pour tous. Elle a rappelé que la CONFEMEN a défini dans ce sens six axes majeurs qu'elle considère comme les éléments essentiels pour assurer cette refondation. Ce sont la révision des curricula, l'enseignement en langues nationales, la réduction des taux de redoublement, la réorganisation des filières de formation professionnelle et technique, la mise à disposition de livres ainsi que la valorisation du métier d'enseignant. Soulignant que les curricula et les langues nationales sont deux facteurs essentiels de l'amélioration de la qualité de l'éducation, Mme HIMA a notamment indiqué qu'en ce qui concerne les langues, il a été démontré

qu'en début de cursus scolaire en particulier, l'enfant apprend mieux dans sa propre langue ou dans la langue première que dans une autre langue qu'il n'a jamais parlée et dont on n'utilise pas au sein du milieu familial. Cela, conclut-elle, permet également d'asseoir l'enseignement des autres langues, leur maîtrise afin d'en faire des supports d'enseignement. A la suite de cet éclairage sur les orientations de la CONFEMEN sur la question, M. Baye Doumbé GUEYE a souligné que son pays, le Sénégal, a connu plusieurs réformes et qu'actuellement, ils sont sur un nouveau programme axé sur l'approche par les compétences. Il note cependant qu'ils ont dû marquer une pause afin de corriger certaines difficultés apparues lors de la mise à l'essai. Affirmant avec conviction que le curriculum reste le pilier de développement de la qualité des systèmes éducatifs, M. GUEYE précise qu'il

s'agit d'un processus particulièrement complexe et long, mais qu'il détermine certainement la pertinence même des enseignements. M. GUEYE a noté l'importance de l'enseignement en langues nationales qui, dit-il, permet d'intégrer l'enfant à l'école, en lui évitant ce choc linguistique brutal qu'il subit au contact de cette langue qu'il entend pour la première fois. Il conclut que plus qu'une question de pédagogie, l'enseignement en langues nationales est une question sociale. Appelée à faire part de l'expérience de son pays, Mme Bouchra BAGDADY ADRA a fait savoir que la réforme des curricula au Liban privilégie l'approche par compétence et que le système éducatif libanais se caractérise par deux spécificités que sont, d'une part, le partage de la responsabilité de l'éducation entre les deux secteurs privé et public (50% de responsabilité pour chaque partie), même si l'Etat conserve sa mission de concepteur des programmes et des curricula ainsi que celle de superviseur ; spécificité, précise-t-elle, dont les Libanais sont fiers et dont les résultats ont été toujours à la hauteur des attentes, tant au niveau national que régional et international. D'autre part, l'enseignement précoce des langues internationales permet, dès les petites classes, de maîtriser deux langues. La réforme des curricula doit avoir comme optique, dit-elle, le dévelop-



Vue partielle des participants

pement économique et social durable, et donc forcément en lien avec la demande du marché de l'emploi aux niveaux national, régional et international. M. DASINGHANI qui a d'abord rappelé les conditions objectives qui expliquent le choix de son pays, Maurice, de s'investir dans le développement de ressources humaines de qualité, a souligné que l'objectif des réformes éducatives entreprises vise à produire des ressources humaines compétentes et capables de faire face efficacement aux exigences d'un monde de plus en plus globalisé. Dans cette perspective, précise-t-il, Maurice est actuellement en train de développer trois grands axes, à savoir la démocratisation de l'accès, non pas au primaire où il y a une place pour tout le monde, mais au niveau de l'enseignement supérieur ; l'équité aussi qu'il va falloir garantir afin de prendre en charge les jeunes provenant de milieux défavorisés ou encore d'enfants à besoins spéciaux ; enfin la qualité de l'éducation qui, mentionne-t-il, repose sur la pertinence des curricula. En ce qui concerne l'aspect relatif à l'enseignement en langues nationales, M. DASINGHANI a souligné qu'à Maurice, la constitution

permet au maître du cycle primaire, les trois premières années, de se servir de la langue de l'environnement de l'enfant. Répondant à la même question, Mme Michèle BERTHELOT précisera d'emblée que la réforme des curricula au Québec a eu pour objectif, d'une part, de relever le niveau culturel et de se recentrer sur les apprentissages fondamentaux (les langues, les mathématiques, l'histoire, l'éducation à la citoyenneté) ; d'autre part, de développer les compétences chez les élèves. A propos du bilan de cette réforme, Mme BERTHELOT indique qu'ils sont au stade de la révision des programmes d'études. Précisant que malgré tout, il y eu une adhésion de fond au nouveau pédagogique, elle poursuit en mettant l'accent sur certaines particularités, notamment le maintien d'approches pédagogiques diversifiées, mais qui n'excluent pas l'existence de balises précises, conformément aux vœux des enseignants eux-mêmes. Elle a enfin noté que, pour assurer un suivi de la réforme, des épreuves ministérielles (une innovation) sont prévues à la fin du primaire et du premier cycle du secondaire. Quant à M. BARTHELEMY, il a indiqué que

les réformes intervenues en Communauté française de Belgique ont leur origine dans les enquêtes d'une équipe universitaire qui ont montré dans les années 80 que des jeunes sortant de l'enseignement primaire avaient acquis des niveaux de compétences relativement hétérogènes. Affirmant que cela s'explique essentiellement par le fait que le système éducatif en Communauté française de Belgique est très parcellisé (existence de pouvoirs organisateurs multiples), il précise que cela se traduit par une liberté pédagogique très forte dans les écoles. C'est, dit-il, ce constat général qui a conduit à la réflexion des années 90 portant sur la définition commune des missions: le triple objectif étant de favoriser l'épanouissement des jeunes, de favoriser l'acquisition de compétences et de prendre en compte l'égalité des chances. Le référentiel est commun à l'ensemble des pouvoirs organisateurs (établissements scolaires) ; cependant, il y a une liberté de traduire ce référentiel en programmes distincts mais évalués toutefois par le gouvernement. Comme dans le cas du Québec avec lequel la CFB (Communauté française de Belgique) partage beaucoup de similitudes, M. BARTHELEMY souligne enfin qu'une épreuve obligatoire commune pour la délivrance d'un certificat d'études de base sera généralisée à la fin de l'enseignement primaire, précisément en 2009.

Du processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques éducatives

A propos des processus d'élaboration et de mise

en œuvre des politiques éducatives, Mme HIMA a noté qu'en plus des orientations stratégiques qu'elle définit et met à la disposition des pays, notamment à travers les documents de réflexion et d'orientation dont *L'éducation de base : vers une nouvelle école* et *Stratégies pour une refondation réussie des systèmes éducatifs*, la CONFEMEN est actuellement en train de leur montrer la place prépondérante de la gestion dans l'amélioration de l'accès à l'école et de la qualité de l'éducation. Mme HIMA a aussi abordé les questions relatives à l'élaboration de programmes sectoriels dans les pays, la nécessité d'instaurer et de promouvoir la dynamique partenariale, l'accompagnement de la CONFEMEN à travers le PASEC qui mène des évaluations diagnostiques et thématiques et dont l'objectif est de donner aux décideurs des éléments d'informations objectives sur les forces et faiblesses de leurs systèmes éducatifs. Intervenant sur la question des redoublements, Mme HIMA a souligné qu'effectivement au vu des écarts observés entre les taux des pays d'Afrique francophone et ceux d'Afrique anglophone, le redoublement reste une préoccupation pour nos systèmes éducatifs. C'est pourquoi, dit-elle, la CONFEMEN a préconisé la réduction des taux de redoublement car, poursuit-elle, le redoublement n'a pas, sur le plan de la qualité, les aspects positifs qu'on lui prête de façon systématique comme l'a montré la CONFEMEN dans le cadre des études de son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC). Au contraire, souligne-t-elle, non seulement le redoublement peut se

révéler comme un facteur favorisant l'abandon scolaire, mais il est aussi un facteur de blocage de l'accessibilité à l'école pour ceux qui en sont en dehors. Précisant que la CONFEMEN ne l'encourage pas, Mme HIMA a donné l'exemple de deux pays, à savoir le Niger et Madagascar, qui ont réussi à réduire leurs taux de redoublement, en éliminant le redoublement à l'intérieur des trois sous-cycles qui composent le cycle primaire. Appelée à donner l'expérience du Québec en matière de formation technique et professionnelle, Mme Michèle BERTHELOT a souligné qu'ils ont mis beaucoup d'énergie sur le développement de ce sous-secteur puisque la réforme s'est étendue sur une quinzaine d'années. C'est, dit-elle, à partir des années 80 que la volonté de donner à ce secteur sa place s'est manifestée avec un premier niveau d'intégration qui s'est traduit par la désignation du ministère de l'Éducation comme tutelle et un fort arrimage avec le ministère de l'emploi qui garde la responsabilité de la planification des besoins de main d'œuvre, de la carte des enseignements et de l'élaboration des programmes de formation professionnelle et technique. Le deuxième niveau d'intégration concerne la formation des jeunes et des adultes qui se fait ensemble dans les mêmes centres. Mme BERTHELOT a souligné que, outre la diversification des filières qui a permis de valoriser le secteur, il y a également les formations à durée variable, en fonction des besoins et en fonction aussi de l'analyse des situations de travail, ainsi que l'introduction d'une filière de

formation courte après la deuxième année du secondaire et qui est homologuée par une attestation de spécialisation professionnelle. En terminant, elle réaffirme que la diversification a sans aucun doute contribué à valoriser la formation professionnelle et technique. Réagissant à l'intervention de la CN du Québec qui lui a paru encore une fois receler des similitudes avec le système de la Communauté française de Belgique, M. BARTHELEMY a indiqué que l'objectif poursuivi en matière de formation professionnelle et technique est d'établir un partenariat solide entre le monde de l'éducation et le monde économique ; ce qui s'est traduit, poursuit-il, par la mise en place de la Commission communautaire des qualifications et des formations (CCPQ) réunissant les employeurs et le monde de l'éducation. Les similitudes ne s'arrêtent pas là. En Communauté française



Vue partielle des participants

de Belgique aussi, il y a ce qu'ils appellent la promotion sociale qui permet à des jeunes et à des adultes d'acquiescer, à travers des formations modulaires, soit des compétences de base générales pour des disciplines académiques, soit dans l'enseignement technique et professionnel. M. BARTHELEMY précise que l'enjeu actuellement est de généraliser des stages en entreprise pour tous les jeunes qui sortent avec un certificat de qualification afin de les mettre

très tôt dans une situation de travail réel. Voilà en substance quelques éléments de réponses apportés par les participants au débat qui s'est déroulé en marge des travaux de la réunion des CN membres du Bureau.

NB : cet article ne rend pas compte de tout le débat. Pour lire l'intégralité de ce débat, veuillez vous rendre sur le site Internet de la CONFEMEN :

www.confemen.org

Conférence internationale sur l'abolition des frais scolaires

Du 19 au 22 juin 2007 s'est tenue à Bamako (Mali) une conférence internationale sur l'abolition des frais scolaires. La CONFEMEN a été représentée à cette conférence par M. Beifith KOUAK TIYAB, Conseiller technique au Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC).

Lors de sa communication qui portait sur le *renforcement de la gestion scolaire comme composante clef de la qualité de l'éducation*, M. Beifith KOUAK TIYAB a souligné que la contribution de la CONFEMEN à la conférence sur l'abolition des frais scolaires s'inscrit dans le cadre du débat sur les mécanismes de gestion pouvant permettre de répondre à la fois à l'exigence de l'accès et de la qualité de l'éducation. Il a indiqué que cette contribution vise à apporter des éléments de réponses à trois questions essentielles relatives à la gestion scolaire et indispensables dans un contexte d'accroissement massif des effectifs scolaires :

L'extension de la scolarisation ou l'accroissement important des effectifs d'élèves en raison des politiques de gratuité des frais scolaires est-il toujours associé à une dégradation de la qualité de l'éducation ?

Quelles évidences a-t-on sur la relation entre scolarisation massive et qualité de l'éducation ? Qu'est-ce qui compte le plus dans la qualité des apprentissages ? Quel est le poids ou le rôle de la gestion scolaire dans la qualité des apprentissages ?

Quelles pistes de gestion privilégier pour répondre à l'objectif de la scolarisation massive sans nuire à la qualité des apprentissages ?

La communication de la CONFEMEN a permis de répondre à bon nombre d'interrogations, en particulier la taille optimale des classes, le mode d'organisation des classes, l'importance de l'effet-maître, l'importance de l'implication des parents d'élèves ou des communautés, etc. L'impact de la communication de la CONFEMEN s'étend aussi au monde des chercheurs, certains, vivement intéressés, ayant clairement exprimé le souhait de disposer des données du PASEC pour mener des analyses plus poussées sur les questions relatives à la qualité de l'éducation. Outre la communication présentée le 19 juin en début d'après-midi, M. Beifith KOUAK TIYAB a fait aussi, lors d'autres sessions, des interventions se rapportant, entre autres, au renforcement des capacités et à l'utilisation effective de ces capacités pour améliorer la qualité des apprentissages, tout comme il a appuyé certains pays dans l'élaboration du «country plan» ou (proposition pays consolidée) pour aller de l'avant dans l'abolition des frais scolaires tout en relevant les défis de la qualité de l'éducation et de la pérennité de son financement.

Nouveau visage

Jean-Noël Senne est de nationalité française. Diplômé de l'ENSAE (Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique) et titulaire du Master de Recherche « Analyse des Politiques Economiques » de l'Ecole d'Economie de Paris, il s'est spécialisé dans l'analyse des problématiques de développement, en particulier l'éducation, la santé et les questions rurales. Il a effectué plusieurs stages en Afrique au sein de la Mission Economique de l'Ambassade de France de Dakar et au sein d'Afristat, Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (Bamako). Depuis août 2007, il occupe les fonctions de conseiller technique au PASEC.

Départs

Lucie GRILLET est de nationalité française. Mise à la disposition du Secrétariat Technique Permanent (STP) par la France à titre de Conseillère Technique au Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) en avril 2006, Mlle GRILLET, qui est arrivée au terme de son mandat, a quitté le STP en fin juin 2007, juste après la restitution des résultats de l'évaluation sur la qualité de l'enseignement au Bénin dont elle a assuré la réalisation avec Madame RAHELIMANANTSOA.

Au terme de ces quinze mois passés au STP, Mlle GRILLET a mis à la disposition du STP ses compétences et ses qualités, contribuant à l'évaluation diagnostique au Burkina Faso en cours, ainsi que celle du Bénin dont l'atelier de restitution, mentionné ci-haut, s'est déroulé du 21 au 22 juin 2007 à Cotonou.

Discrète et courtoise, Mlle GRILLET a particulièrement fait montre d'un grand esprit d'équipe et d'une totale disponibilité.

Fati ZOURE est de nationalité burkinabé et **Makan DOUMBOUYA**, de nationalité guinéenne. Elèves-ingénieurs en statistique à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar, Mlle ZOURE et M. DOUMBOUYA, arrivés au Secrétariat Technique Permanent (STP) en mars 2007 dans le cadre d'un stage de fin de formation, viennent de soutenir avec brio un mémoire intitulé *Approche par les pseudo panels pour corriger l'endogénéité : application aux évaluations des données PASEC en Guinée*.

Leur travail a porté sur l'application de la technique d'estimation des pseudo panels aux données du PASEC. Ce travail, qui a été largement apprécié, a permis de montrer que les principaux résultats du PASEC demeurent inchangés lorsque des techniques d'estimation alternatives sont appliquées. Ce constat conforte les résultats du PASEC tant sur le plan de la validité que de la fiabilité.

Visites de courtoisie

De Monsieur Clément DUHAIME...



Le vendredi 13 avril 2007, les membres du Secrétariat Technique Permanent (STP) de la CONFEMEN recevaient M. Clément DUHAIME,

Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dans leurs locaux sis au troisième étage de l'immeuble Kébé de l'avenue Jean Jaurès de Dakar. Accompagné pour la circonstance de la Secrétaire Générale de la Commission nationale pour la Francophonie du Sénégal, Mame Fatim GUEYE, et de Monsieur Marc CLAIRBOIS, Conseiller au Cabinet du Secrétaire Général de l'OIF, Monsieur Clément DUHAIME avait tenu, au détour d'une mission à Dakar, nous rendre cette visite de courtoisie. Une sorte de "pèlerinage" pour cet ancien Conseiller Technique de la CONFEMEN qui a évoqué avec émotion certains souvenirs et qui n'a pas manqué de relever les changements constatés au Secrétariat Technique Permanent.

Et de Monsieur Jean-Christophe DEBERRE



Jean-Christophe DEBERRE, Directeur des politiques de développement à la Direction générale de la coopération internationale et du développement / Ministère des Affaires Etrangères de la France,

quant à lui, nous a rendu visite le mardi 3 juillet 2007. Une visite de courtoisie qui a néanmoins été l'occasion pour les membres du STP de discuter de long en large d'un certain nombre de préoccupations relatives aux missions statutaires de la CONFEMEN, aux conditions générales de travail ainsi qu'aux perspectives. Ancien Correspondant national de la CONFEMEN au titre de son pays, Monsieur DEBERRE a notamment exprimé l'intérêt de son pays pour cette institution, «autant pour sa représentativité dans la galaxie francophone que pour son importance».

CONFEMEN Infos

est une lettre d'information trimestrielle consacrée à l'actualité éducative, à la recherche et au partenariat dans le secteur de l'éducation ainsi qu'à toutes les activités de la CONFEMEN dans le monde.

Elle est publiée par
le Secrétariat Technique
Permanent de la CONFEMEN

Directrice de publication : Adiza Hima
Rédacteur en chef : Modi Alzouma Moussa
Rédaction : Modi Alzouma Moussa
Collaboration : Pierre Varly
Anne Penda Sène
Beïfith Kouak Tiyab
Agathe Fiset
Véronique Martel

Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN
Immeuble Kébé-Extension, 3^e étage
BP 3220 - Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 821 60 22
Fax : (221) 821 32 26
Courriel : confemen@orange.sn

www.confemen.org